

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE LA SANTÉ ET DE LA FAMILLE

**Arrêté du 3 janvier 2005 portant nomination à la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro* définie aux articles R. 5222-5 et R. 5222-6 du code de la santé publique**

NOR : SANP0520009A

Par arrêté du ministre des solidarités, de la santé et de la famille en date du 3 janvier 2005 :

Sont nommés membres de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro* pour une durée de trois ans :

*En qualité de représentants des organismes représentatifs de l'industrie des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro*

Titulaires :

M. Bernard Chambrette.

M. Yves Quinchard.

Suppléants :

M. Denis Delaville.

M. Philippe Auriol.

*En qualité d'experts de l'Etablissement français du sang proposés par son président*

Mme la docteure Maryvonne Delamaire, titulaire.

M. le docteur Francis Roubinet, suppléant.

*En qualité d'experts de l'Etablissement français des greffes proposés par son directeur général*

M. le docteur Bernard Loty, titulaire.

Mme la docteure Annick Bigorie, suppléante.

*En qualité de personnalités scientifiques proposées par le ministre chargé de l'industrie*

M. le professeur Hervé Fleury, titulaire.

M. le professeur Patrice André, suppléant.

*En qualité de correspondants locaux de réactovigilance exerçant en milieu hospitalier*

Titulaires :

M. le docteur Jacques de Graeve.

Mme la docteure Danielle Duchassaing.

Suppléants :

Mme Nathalie Fauchet.

M. Jean-Paul Couaillac.

*En qualité de personnes choisies pour leurs compétences scientifiques  
en matière de dispositifs médicaux de diagnostic in vitro*

Titulaires :

M. le professeur Marc Delpech.  
M. le professeur Pierre-Yves Le Penec.  
M. le professeur Alain Truchaud.  
Mme la docteure Dominique Lasne.  
M. le professeur Dominique Porquet.  
M. le professeur Philippe Gillery.  
M. le le professeur Jacques Izopet.  
M. le le professeur Bruno Pozetto.  
M. le professeur Jean-Michel Scherrmann.  
Mme la docteure Françoise Muller.  
M. le professeur Claude-James Soussy.  
M. le docteur Philippe Thulliez.  
M. le docteur Eric Anger.  
M. Jean-Michel Jounet.  
Mme la docteure Patricia Lewin.

Suppléants :

M. le professeur Michel Vidaud.  
M. le professeur Dominique Charron.  
Mme la docteure Joëlle Goudable.  
Mme la docteure Claire Mathiot.  
Mme la docteure Yvonne Fulla.  
Mme la docteure Marie-Liesse Piketty.  
M. le professeur François Denis.  
M. le professeur François Freymuth.  
Mme la docteure Liliane Intrator.  
Mme la docteure Nathalie Leporrier.  
Mme la professeure Claire Poyart.  
Mme la docteure Martine Feuilhade de Chauvin.  
M. le professeur Philippe Gaulard.  
M. Michel Bellone.  
Mme la docteure Isabelle Gomez.

*En qualité de personne compétente en matière de dispositifs médicaux de diagnostic in vitro  
représentant des organisations de consommateurs proposée par le ministre chargé de la consommation*

Mme Michèle Bernard-Harlaut, titulaire.

Sont désignés respectivement président et vice-président de la commission :

M. le professeur Marc Delpech.  
M. le docteur Jacques de Graeve.